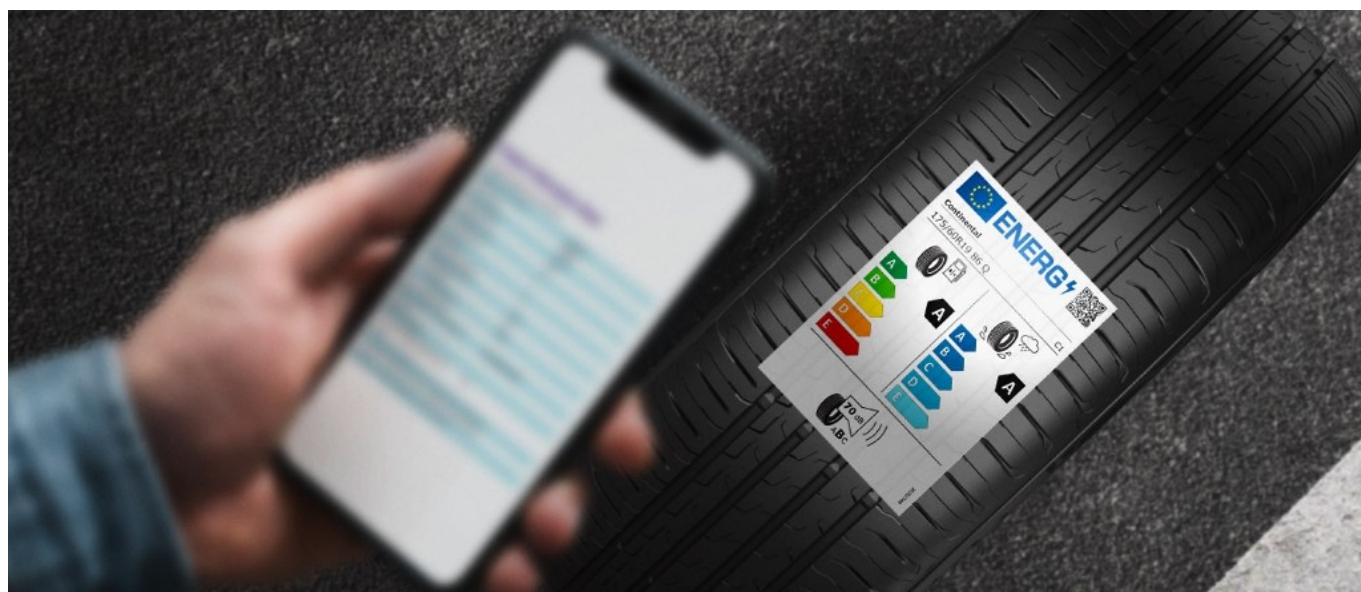


Continental dévoile le nouvel étiquetage des pneus

jeudi, 29 avril 2021

Dès le mois de mai 2021, le nouvel étiquetage des pneumatiques vendus dans l'Union européenne va être déployé. Il apporte des informations plus claires et plus complètes, en particulier grâce à son QR Code.



Continental vient de présenter le nouvel étiquetage UE pour les pneumatiques qui entre en vigueur dès mai 2021. Avec lui, les consommateurs disposeront d'informations plus complètes et plus claires. Ainsi, les classes couvrant la résistance au roulement et les performances au freinage sur sol mouillé ont été remaniées.

Celles relatives au niveau de bruit sont désormais indiquées avec le nombre de décibels et les lettres A, B ou C. De plus, deux pictogrammes indiqueront s'il dispose du marquage Snowflake ou conforme à la norme ISO 19447. Mieux encore, un QR Code offrira l'accès à des informations supplémentaires contenues dans une base de données. Le nouvel étiquetage concerne aussi les pneus pour poids lourds (classe C3).

Avec ce nouvel étiquetage, les classes A à C demeurent inchangées. Pour les pneus VL et VUL, les produits de classe E pour la résistance au roulement et l'adhérence sur sol mouillé, passent en classe D. Les pneus classés F et G apparaîtront maintenant en classe E. Pour compléter les informations, le QR

code donne accès à la base de données EPREL (European Product Registry for Energy Labelling). Elle contient une fiche d'informations sur chaque produit, y compris le début et la fin de fabrication.

« Le nouvel étiquetage adopté par l'UE devrait constituer une aide précieuse pour les consommateurs, en leur permettant de choisir des pneus dont les caractéristiques se traduiront notamment par des économies de carburant et en sachant plus précisément à quelles distances de freinage ils doivent s'attendre avec leurs nouveaux pneus. Quel que soit le type d'utilisateur ou d'opérateur commercial, choisir des pneus offrant une moindre résistance au roulement peut donner lieu à des économies substantielles de carburant, mais aussi par une réduction significative des émissions », complète Continental.

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite